

Préfecture de La Lozère
Direction départementale de l'Équipement

PLAN DE PREVENTION DES RISQUES

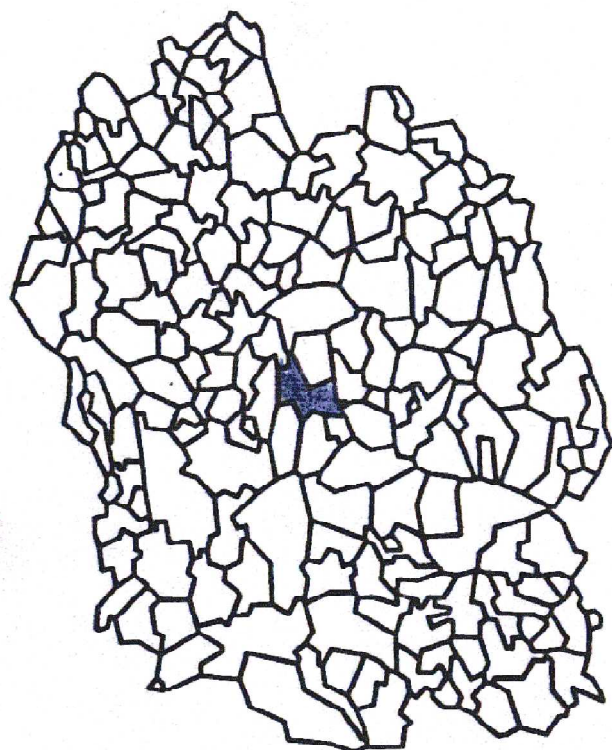
P.P.R.

VOLET "INONDATION"

Copie certifiée conforme
Pour le Préfet et par délégation

Attaché, Chef de Bureau

(Signature)
Marie-Claire VIOULAC

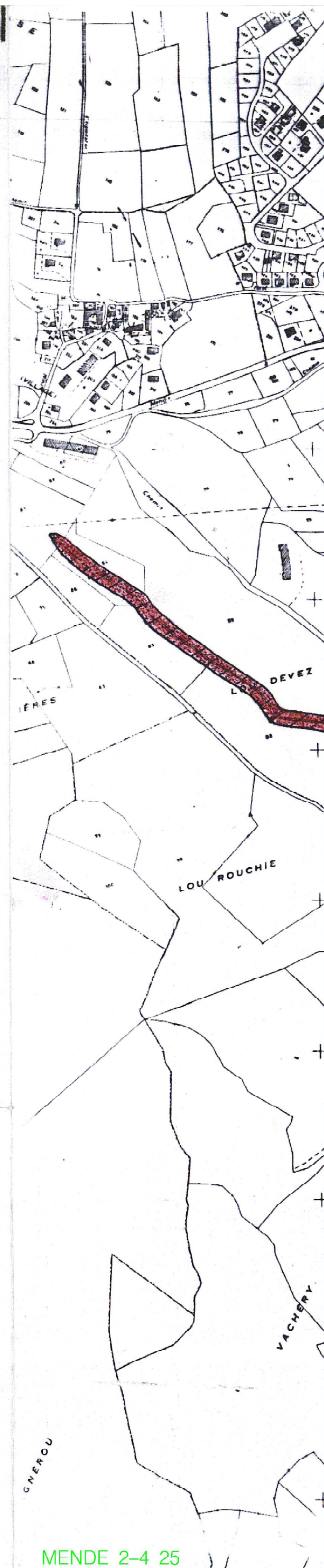


**COMMUNE
DE
MENDE**

Vu et Annexé à l'Arrêté
Préfectoral N°812246 du 10 NOV. 1998
Le Préfet

Alain WEIL

RUISSEAU DE CHABANNES



PROJET DE DELIMITATION	PLAN DE CARTOGRAPHIE DES ZONES INONDABLES	2-4
------------------------	---	-----




L'ensemble de ces documents issus ou sous forme de fichiers informatiques, a une valeur informative. Seuls les documents papier originaux annexés aux dossiers PPR cartographiés, consultables en mairie, à la direction départementale de l'équipement ou à la préfecture, sont les documents de référence opposables aux tiers.

Préfecture de la Lozère
Direction Départementale de l'Équipement de la Lozère

RUISSEAU DE CHABANNES

Document graphique établi sur la base des résultats de l'étude de cartographie des zones inondables réalisée par le Laboratoire Régional des Ponts et Chaussées de Clermont-Ferrand en 1996

LEGENDE DU PLAN DE CARTOGRAPHIE DES ZONES INONDABLES

-  Bande de précaution de part et d'autre du ruisseau
-  Zone où le ruissellement peut créer l'inondation. Les limites de cette zone ne sont pas exhaustives.
-  Axes d'écoulement

Echelle du Plan : 1/5000